

« Si ça continue, on devra mettre des matelas hors des cellules »

Pour la première fois, la Belgique dépasse les 13.000 détenus pour 11.098 places. Une surpopulation « insoutenable », alerte Mathilde Steenbergen, directrice générale de l'administration pénitentiaire, qui appelle à des mesures d'urgence.

CANDICE BUSSOLI

La Belgique franchit pour la première fois un seuil historique : plus de 13.000 détenus se trouvent actuellement derrière les barreaux. Face à cette situation inédite, Mathilde Steenbergen, directrice générale de l'administration pénitentiaire et habituellement très discrète, sort de son silence. Elle se joint pour la première fois à l'alerte lancée dans une carte blanche publiée dans *Le Soir* par Vincent Spronck, président de l'Association francophone des directeurs de prison, et Pieter Van Caeneghem, président de la Fédération flamande des directeurs de prison.

Dans ce texte, ils formulent trois revendications. Premièrement, l'instauration de quotas pour enrayer la surpopulation : tant que des détenus dorment à même le sol, deux personnes devraient être libérées pour chaque nouveau prisonnier entrant. Deuxièmement, ils réclament un financement adapté à la réalité actuelle. Troisièmement, ils demandent que tous les postes prévus dans le cadre du personnel soient pourvus.

Ces revendications s'appuient sur une réalité alarmante décrite par Mathilde Steenbergen dans une interview accordée au *Soir*. Elle qualifie la situation d'« insoutenable » avec 362 détenus contraints de dormir à même le sol. Ce constat intervient alors même qu'une loi d'urgence a été adoptée en juillet dernier, comprenant plusieurs mesures exceptionnelles, comme faire de la prison la sanction ultime pour les peines inférieures à trois ans ou inciter les juges à recourir à des alternatives.

Pour Mathilde Steenbergen, ces mesures restent insuffisantes : elle appelle à des actions supplémentaires et ur-

gentes : « Ce n'est plus une simple demande, c'est un appel à l'aide. »

Comment expliquez-vous que la Belgique ait franchi le seuil historique des 13.000 détenus ?

La situation est aujourd'hui encore pire qu'avant l'été. Nous comptons 362 détenus dormant sur des matelas posés au sol, malgré les lits d'urgence déjà créés. C'est intenable. Partout, je ressens la fatigue du personnel, et les directeurs tirent la sonnette d'alarme. Chaque jour, l'épuisement grandit. On a l'impression d'aller droit dans le mur... et nous voulons l'éviter. Nous demandons simplement de sauver le système carcéral, de ne pas le laisser craquer, et de nous permettre de remplir notre mission.

La loi d'urgence portée par la ministre de la justice, Annelies Verlinden (CD&V), ne sert à rien ?

Le problème n'est pas que la loi d'urgence soit inefficace : elle produit des résultats, mais ils restent dérisoires face à l'ampleur de la crise. Dans la catégorie des peines jusqu'à trois ans, elle a effectivement réduit le nombre de détenus. Mais cette baisse est minime et, surtout, elle est totalement compensée par une explosion dans les autres catégories : les personnes en détention provisoire, celles condamnées à plus de trois ans, et les internés. En trois ans, ces catégories ont connu une hausse de plus de mille détenus. L'effet positif sur les peines courtes est annulé. Le constat est clair : la loi d'urgence, seule, ne suffit pas.

Les directeurs de prison demandent l'instauration de quotas (« deux détenus libérés pour un entrant » tant que des prisonniers dorment au sol). Est-ce réaliste ?

« Ce n'est plus une simple demande, c'est un appel à l'aide. » Mathilde Steenbergen tire la sonnette d'alarme © NOÉ ZIMMER.

Oui, je soutiens les quotas. Mais la véritable question est : comment et où les mettre en place ? Car, si nous continuons comme cela, nous allons bientôt devoir mettre des matelas hors des cellules. Cette mesure des quotas n'est pas parfaite, mais elle est nécessaire. Il faut agir maintenant, même si ce n'est qu'une solution temporaire car tôt ou tard, il faudra accueillir à nouveau ces détenus.

Faut-il construire de nouvelles prisons ?

Construire de nouvelles prisons est une question politique. On peut l'envisager, mais il faut comprendre qu'une nouvelle prison crée un flux nouveau de détenus. Ce dont nous avons besoin, aujourd'hui, c'est d'un soulagement immédiat – un peu d'oxygène – en attendant des mesures structurelles à plus long terme.

Les directeurs réclament également que le budget soit adapté à la réalité des 13.000 détenus. Pourquoi cette révision tarde-t-elle ?

Soyons clairs : je ne veux pas d'un budget pour les détenus qui dorment sur le sol. Parce que, tout simplement, je n'en veux pas. Le vrai problème, c'est que nos cadres ne sont pas adaptés à la surpopulation actuelle. Pour travailler efficacement, nous avons analysé précisément la situation. Ce n'est pas juste demander « plus de personnel ». Nous avons identifié quels postes doivent être doublés et lesquels peuvent rester inchangés. Résultat : il faudrait environ 1.300 postes supplémentaires dans les 38 établissements pénitentiaires du pays. Notre étude inclut aussi les besoins matériels : plus de détenus, c'est plus d'usure du matériel, plus de frais d'entretien et de fonctionnement. Nous avons tout calculé et soumis ces chiffres à la ministre. Elle nous soutient, et ces besoins sont intégrés dans le milliard qu'elle a demandé.

Vous parliez d'une révision des cadres, mais tous les postes prévus ne sont pas encore pourvus...

En effet, les cadres existants ne sont pas

complètement pourvus. Nous faisons face à de nombreux défis, notamment avec l'ouverture de nouvelles prisons ces dernières années, tout en devant maintenir les anciens établissements ouverts. Cela pose des contraintes logistiques et humaines importantes. Nous renforçons donc notre organisation pour y répondre et nous recrutons, même si cela devient de plus en plus difficile...

Pourquoi ce recrutement est-il si difficile ?

La surpopulation entraîne une augmentation des incidents. Il faut imaginer la situation au quotidien : nos agents doivent interagir avec des détenus qui vivent dans des conditions indignes, souvent trois dans une cellule prévue pour une seule personne.

Avez-vous le sentiment que la crise pénitentiaire n'est pas une priorité pour le gouvernement ?

La ministre prend la situation au sérieux. J'espère qu'après les actions menées dans les prisons, le sujet sera inscrit à l'agenda. Je reste optimiste. Mais il faut comprendre que ce problème dure depuis plus de vingt ans et s'aggrave. Ceux qui pensent qu'on peut le résoudre en six mois se trompent. C'est pour cela que nous demandons dès maintenant des mesures d'urgence afin de tenir jusqu'à la mise en œuvre des solutions à long terme.

Vous avez rencontré la ministre de la Justice il y a quelques jours : des promesses ont-elles émergé ?

Nous travaillons en toute discrétion à des solutions. Nous avons discuté de ce qui est possible, de ce qui ne l'est pas, et nous analysons des données pour voir si cela suffira.

Qu'est-ce qui est possible ?

A court terme, les options sont limitées : la grâce ou la suspension de certaines peines existent, mais cela ne résout pas le problème. On peut aussi envisager des changements législatifs, mais cela relève du débat politique.

Mobilisation générale

C'est une première : ce jeudi 2 octobre, entre 12 h 30 à 14 h 30, le personnel et les directions de toutes les prisons belges, soutenus par leur administration générale, mèneront une action simultanée devant chaque établissement pénitentiaire du pays. Une initiative exceptionnelle destinée à souligner l'ampleur de la crise carcérale. Dans un tract adressé aux travailleurs de la prison de Haren, consulté par *Le Soir*, on précise : « Si vous soutenez l'action, vous pouvez vous présenter devant la porte durant cette période. La direction veille toutefois à maintenir un effectif suffisant pour assurer la sécurité et les services. » Mathilde Steenbergen, directrice de l'administration pénitentiaire, participera également au mouvement devant le siège : « Nous demandons simplement que soient prises des mesures pour réduire le nombre de matelas posés à même le sol. Nous ne réclamons ni hausse de salaires, ni amélioration des pensions, ni autres avantages. Nous voulons simplement pouvoir travailler dignement. » Contactée par nos soins, la ministre de la Justice, Annelies Verlinden (CD&V), assure prendre cette mobilisation « très au sérieux » : « Le cri d'alarme des directeurs n'est pas une surprise. (...) Cette situation exige une approche résolue : à long terme, avec des investissements dans les infrastructures et les capacités, mais aussi dès à présent, avec des mesures concrètes nécessitant une coopération transversale entre domaines politiques. Je continue à plaider pour des moyens supplémentaires, car le système pénitentiaire est le chaînon final de notre Etat de droit. Sans capacités ni ressources suffisantes, nous ne pouvons garantir la sécurité, exécuter les peines et assurer la réinsertion. » C.B.

